

FORMATION

Recertification DPE mention

Version R000



L'ACADÉMIE
MINERVA
LA CONNAISSANCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE



2 jours (14 heures)



Formation en e-learning

Pour qui ?



Diagnostiqueur certifié DPE avec mention souhaitant réaliser sa formation continue à 7 ans

Objectifs pédagogiques

- ✓ Comprendre la réglementation du DPE.
- ✓ Maitriser la thermique du bâtiment.
- ✓ Lister les différents outils pour la réalisation des DPE.
- ✓ Identifier les principaux systèmes des bâtiments.
- ✓ Maitriser la thermique des bâtiments à usage d'habitation et les bâtiments tertiaires.
- ✓ Savoir évaluer la consommation des bâtiments en utilisant une règle de calcul réglementaire.
- ✓ Etre capable de proposer des recommandations.



PROGRAMME

Jour 1 : Réglementation et thermiques du bâtiment

- Rappel des textes législatifs et réglementaires, notion juridique des bâtiments et logiciels pouvant être utilisés
- Les notions thermiques hiver et été
- Les grandeurs physiques
- Les principes de calcul de déperditions
- Les principes de calcul réglementaire
- Les possibilités d'amélioration énergétique et leurs impacts (GES, besoins d'énergies et hygrométrie)



NB : Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés ; en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

FORMATION

Recertification DPE mention

Version R000



L'ACADÉMIE
MINERVA
LA CONNAISSANCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE



2 jours (14 heures)



Formation en e-learning



PROGRAMME

Jour 2 : Les spécificités autres que celles des immeubles à usage unique d'habitation

- Les généralités des bâtiments et thermique des bâtiments, et les textes réglementaires
- Le diagramme de l'air humide
- Les différents systèmes de chauffage, ventilation, éclairage
- Les chaufferies
- Les auxiliaires des différents systèmes
- La prévention du risque légionnelles
- Les principaux éléments collectifs de chauffage, climatisation, ECS et ventilation
- Le conditionnement de l'air, et la distribution hydraulique et aéraulique
- Les centrales de traitements de l'air
- Les possibilités d'amélioration énergétique et leurs impacts

Formation réalisée par **Christian BEE** –
Directeur métiers

1

Prérequis

Être certifié DPE avec mention

2

Indicateurs de résultats

Voir notre site internet

LES PLUS

- ✓ Formation accessible en ligne 7 jours sur 7
- ✓ Formation réalisée par des diagnostiqueurs pour des diagnostiqueurs
- ✓ Etude de cas
- ✓ Retour de terrain

FORMATION

Recertification DPE mention



L'ACADÉMIE
MINERVA
LA CONNAISSANCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Version R000



2 jours (14 heures)



Formation en e-learning



3

Accessibilité, modalités d'inscription, tarifs, dates

Formation en ligne (e-learning) : 300€ TTC

4

Pédagogie et évaluation

- Méthodes et outils adaptés au e-learning (plateforme, contenu vidéo, quizz, cas pratique)
- Validation de la formation par des quizz en cours et en fin de formation.

